

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

Nombre de Conseillers
en exercice 11
présents
ou représentés 11
votants 11
Pour 11
Contre 0
Abstention 0

N°17042026-005

Date de la convocation
03/04/2026

OBJET

**AVANCEMENT DE
GRADE**

**SUPPRESSION DE
POSTE**

**TABLEAU DES
EFFECTIFS**



Nicolas JAFFEUX.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,

Ludovic ESCARPA.

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. JAFFEUX Nicolas, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes CHADEYRAS Sylvie, MONIER Isabelle, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, UHRY Damien

Absents (excusés) : Mme PALHEIRE Virginie, M. TROIS-VALETS Gilles

Procuration de Mme PALHEIRE Virginie à M. ESCARPA Ludovic

Procuration de M. TROIS-VALETS Gilles à M. DUZELIER Cédric

Secrétaire de séance : M. ESCARPA Ludovic

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°23012026-003 du 23/01/2026 portant création du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des emplois,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 16 janvier 2024,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement public de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'avancement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe dont va bénéficier **Monsieur NUGIER Dominique** à compter du 7 mai 2026, il convient de supprimer son précédent poste au grade d'adjoint technique.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, de supprimer et de créer un emploi. '

Le Conseil Municipal décide

- D'instituer selon le dispositif suivant :

La suppression, à compter du 8 mai 2026 de l'emploi d'adjoint technique à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires au service *technique*.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 03/05/2026

ID : 063-216304451-20260417-17042026005-DE

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

- D'arrêter le tableau des effectifs de la façon suivante :

Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C.....	1.....	1.....	20 h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C.....	1.....	1.....	20 h
Rédacteur principal 1ère clas	B.....	1.....	1.....	16 h
Adjoint admin 2 ^{ème} classe	C.....	1.....	1.....	12 h
TOTAL		4	4	

- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 8 mai 2026.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Fait à VASSEL, le 21 avril 2026.

Le Maire,


Nicolas JAFFEU



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 063-216304451-20260417-17042026005-DE